LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Fonds pour la gestion de l'eau

Prière de remplir aussi le formulaire **DemPEC_9000** (version août 2017)

ESEP-DemAVIS_9200 (version août 2017)

A Informations générales (à remplir pour tous les objets)

Intitulé objet*:	
Objet* :	☐ Délimitation de zones de protection (ZPS) ☐ Elaboration d'un programme de mesures dans les zones de protection (PM1) ☐ Infrastructures intercommunales à étendue régionale pour la distribution d'eau destinée à la consommation humaine (PIR) ☐ Autre (à préciser):

Pour plus d'informations sur la fiche à remplir, prière de voir les instructions à la fin de ce document.

Maître de l'ouvrage* :	
Commune(s)* :	
Localité(s)* :	
Bureau d'études* :	
Date de délibération* :	
Coût total* (TTC):	
Montant estimé éligible pour prise en charge* :	
Indice semestriel à la construction* :	
Références à d'autres administrations (en relation avec le projet sous rubrique) **:**	

Personne de contact* :	
Adresse* :	
Téléphone/Fax* :	
E-mail* :	

* informations à fournir obligatoirement

Cases réservées au Ministère et à l'Administration

Référence FGE :	
Référence AGE (N° ESEP) :	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Fonds pour la gestion de l'eau

ESEP

B Volet administratif

Autorisations (alinéa (1) de l'art. 23 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau) :

N°AUT : EAU/AUT/…./……..	☐ procédure en cours	☐ obtenue
N°AUT : EAU/AUT/…./……..	☐ procédure en cours	☐ obtenue
N°AUT : EAU/AUT/…./……..	☐ procédure en cours	☐ obtenue
N°AUT : EAU/AUT/…./……..	☐ procédure en cours	☐ obtenue
N°AUT : EAU/AUT/…./……..	☐ procédure en cours	☐ obtenue

Une copie des **autorisations obtenues** est à joindre à la demande.

Dossier technique, partie 2 (art. 14 du règlement grand-ducal modifié du 7 octobre 2002 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine) :

Veuillez indiquer si le dossier technique, partie 2 :

☐ a déjà été introduit. Date : ……

☐ est en cours d'élaboration. Date de la commande : ……

Autres documents à joindre

pour toutes les demandes	Délibération communale resp. du bureau syndical décidant la réalisation de l'objet	☐
pour toutes les demandes	Carte illustrant la région visée par le programme de mesure	☐
pour toutes les demandes	Calendrier des travaux	☐
pour toutes les demandes	Plan/schéma du réseau de l'eau potable distribuée dans la commune resp. par le syndicat	☐
pour toutes les demandes	Plan technique des infrastructures planifiées	☐
pour toutes les demandes	Budget estimatif détaillé avec argumentaire	☐
pour toutes les demandes	Copie du contrat d'ingénieur et mémoire technique, relatifs à l'objet	☐
ZPS	Plan regroupant les points de prélèvement	☐
ZPS	Budget estimatif détaillé avec argumentaire	☐

C Volet technique et environnemental 'PM1'

Demande de prise en charge pour l'élaboration d'un programme de mesures dans les zones de protection

Demandeur(s) :

Fournisseur(s) d'eau potable / groupement de fournisseurs (commettant)	Coordinateur (*)
(**mandataire**)	

(*) Le coordinateur peut être un bureau d'études ou autre organisation possédant une attestation du Ministre ayant la gestion de l'eau dans ses attributions.

Règlement grand-ducal portant création aux zones de protection (art. 44 (6) de la loi modifié du 19 décembre 2008 relative à l'eau)	Nom du captage	Code national	Exploitant

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Fonds pour la gestion de l'eau

ESEP

Objets subsidiables	Prix total TTC	Subsides
Description de la situation existante (qualité eau)	€	€
Cadastre des risques et priorisation des mesures	€	€
Analyse des acteurs	€	€
Elaboration de mesures se rapportant à la surveillance de la qualité de l'eau	€	€
Elaboration des mesures non agricoles	€	€
Elaboration des mesures agricoles (à l'exception d'une coopération agricole)	€	€
Mise en place d'une coopération agricole	€	€
Réunions et workshops	€	€
Mise en place d'un animateur et coordination entre fournisseurs d'eau potable	€	€
Autre(s) : ……..	€	€
Total TTC	€	€

Remarque :
L'élaboration du programme de mesure est à réaliser suivant les **lignes directrices de l'Administration de la gestion de l'eau** (voir documents téléchargeables sur waasser.lu).

Signature et cachet du demandeur respectivement du mandataire :

Lieu, date : …….. , le _ _ / _ _ / _ _ _ _

Cases réservées à l'Administration

Traité par :	
Numéro de zone de protection :	
Date de l'accusé de réception :	